

UN APPARTEMENT ET UNE CAVE

Situés au sein de la copropriété dénommée

« **GROUPE EST MARSEILLAIS PREMIERE ZONE** »

86-88 Boulevard Pont de Vivaux - 13010 MARSEILLE

Cadastré dite commune section 857 D 76

Lieudit 86 bd Pont de Vivaux,

Quartier Pont de Vivaux pour une contenance de 49 ares et 42 ca

MISE A PRIX : 20.000 EUROS

VISITE SUR PLACE LE MARDI 28 AVRIL 2026 DE 9 H A 10 H.

L'ADJUDICATION EST FIXEE

LE MERCREDI 13 MAI 2026 A 9 HEURES 30 du matin

par-devant le Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,
25 rue Edouard Delanglade, Salle 8, 13006 MARSEILLE.

DESIGNATION DES BIENS

MIS EN VENTE :

Dans un ensemble immobilier situé à
MARSEILLE(13010),86-88Boulevard
Pont de Vivaux,

cadastré dite commune section 857 D
76 Lieudit 86 bd pont de Vivaux,
Quartier Pont de Vivaux pour une
contenance de 49 ares et 42 ca,

Le lot n° 235 : Un appartement